

"Info-Flash" le PMEDP ... en action ...



Numéro 5 ~ Février 2001

Bienvenue au PMEDP Info-Flash

Ce moyen de communication est distribué mensuellement à travers Internet aux Unités de Coordination Nationale, aux Représentations de la FAO, à DFID, au Département des Pêches de la FAO et aux personnes intéressées par le travail du PMEDP.

L'objectif premier de ce **PMEDP Info-Flash** est de mettre à la disposition des 25 pays participants des informations factuelles sur le Programme.

N'hésitez pas à contacter le PMEDP pour nous informer d'événements qui ont lieu dans votre pays

La reproduction et la distribution de ce document – sous forme électronique ou sur support papier – sont encouragées.

[Pour contacter le
PMEDP par Internet](#)



Nouvelles des UCN

Bénin

Conjointement avec le Togo et le Ghana, l'UCN du Bénin a entrepris une étude approfondie des moyens d'existence des communautés de pêche qui utilisent la senne de plage. Cet exercice, prévu pour une période de trente jours, a débuté le 14 décembre 2000 et a couvert dix sites de débarquement dans les départements du Mono et de l'Atlantique. Les données recueillies sont analysées et les résultats feront l'objet d'une discussion ultérieure avec les communautés de pêche. Un système d'analyse et de suivi participatifs sera mis en place par la suite pour démontrer et évaluer l'impact biologique et socio-économique de cette activité dans les trois pays.

L'UCN du Bénin a, par ailleurs, apporté une innovation en matière de petits projets. Après l'identification des besoins de la communauté de pêche de la zone portuaire de Cotonou par une MARP, une réunion de l'UCN avec les communautés a décidé qu'il est nécessaire de faire appel à une ONG pour exécuter le petit projet. La reconnaissance par l'UCN qu'elle ne possédait pas l'ensemble des compétences requises pour mener les activités du petit projet jette les bases d'un partenariat avec les ONG susceptibles de

contribuer au développement de la pêche.

Après l'approbation du petit projet par le PMEDP, un appel d'offre pour l'exécution du projet a été lancé à l'attention des ONG nationales et internationales. Chaque ONG



Une réunion au cours d'une enquête de terrain

soumissionnaire devait préciser l'ensemble des ressources humaines et administratives dont elle dispose et justifier sa capacité à exécuter le petit projet. Les soumissions ont été examinées à la fois par l'UCN et les communautés bénéficiaires.

La reconnaissance du rôle de la société civile dans le développement national est une initiative courageuse et le Bénin se doit d'être félicité.

République Centrafricaine

L'UCN de la RCA a organisé 6 missions de terrain entre octobre et décembre 2000 en collaboration avec des ONG et des associations de pêche. Ces missions ont permis de dresser un aperçu de la situation actuelle des activités de pêche dans les principales zones de pêche du pays. Le besoin pressant de former des personnes ressources dans les techniques MARP/AMED, qui par la suite aideront dans l'identification de petits projets pertinents dans le pays, a amené l'UCN à solliciter l'assistance de l'USR dans ce domaine.

Tchad

L'UCN du Tchad a été très active au cours du dernier trimestre 2000. Avec le soutien des chefs coutumiers des villages, des associations de pêcheurs et de l'administration locale, plusieurs missions de terrain ont été entreprises dans une vaste région où vivent les communautés

de pêche riveraines du lac Tchad, du fleuve Chari et du lac Fitri. Ce diagnostic préliminaire a facilité la collecte d'information sur les atouts et les moyens d'existence des communautés de pêche. L'UCN a aidé quelques communautés à identifier de petits projets et a amélioré les rapports entre l'administration et les populations dépendant de la pêche.

DEPECHE!

Le PMEDP propose de mettre à la disposition des points focaux à l'I/C des fonds pour leur permettre d'acheter un appareil photo et des films. Cette initiative a pour but de les encourager à effectuer des reportages sur le terrain et à produire des articles illustrés en relation avec les petits projets. Nous pouvons, dès lors, nous attendre à voir des photos intéressantes dans les prochaines éditions d'Info-Flash et du Bulletin de Liaison !

Côte d'Ivoire

Une formation de deux semaines (29 janvier au 10 février 2001) sur la MARP et l'AMED a été organisée autour de la lagune Aby pour les membres de l'UCN par H. Zerbo du Burkina Faso. Elle a permis à l'UCN d'acquérir les compétences nécessaires pour analyser les moyens d'existence

des communautés de pêche dans le pays, particulièrement celles riveraines du lac Kossou où les communautés ont exprimé le souhait de mener à bien un projet de co-gestion.

Guinée Bissau

La Guinée Bissau a introduit une requête auprès de la FAO pour obtenir un appui institutionnel en vue d'organiser une Conférence nationale sur les pêches. Cette requête a été acceptée par le PMEDP qui fournira des services de consultation dans le domaine de la pêche artisanale pour appuyer l'UCN et le gouvernement de la Guinée Bissau dans l'organisation de la conférence et l'élaboration d'une politique nationale des pêches.

Mali

Suite à une requête des autorités maliennes, présentée lors d'une mission qu'effectuait l'USR au Mali en 2000, un consultant spécialisé dans l'AMED, A. Palfreman a été recruté pour

collaborer avec l'UCN et fournir un appui institutionnel à l'Unité de Statistique et de Planification du Ministère du Développement

Rural dans le cadre de l'opérationnalisation de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Pauvreté dans le secteur des pêches. A. Palfreman est arrivé à Bamako le 19 février après un briefing à l'USR à Cotonou.

Niger

Les membres de l'UCN du Niger qui ont été formés en 2000 aux techniques MARP/AMED, ont programmé deux sessions supplémentaires pour sensibiliser d'autres acteurs. L'USR apportera une assistance financière pour l'organisation de ces exercices de formation

Visites de terrain

Le responsable chargé de la planification de l'USR, C. Breuil, a effectué une mission au Ghana du 12 au 14 février pour organiser la seconde phase de l'étude sur les Politiques, Institutions et Processus (PIP) dont l'objectif est de collecter



Collecte de données auprès d'une communauté

et d'analyser les informations provenant des autorités locales et des communautés de pêche. Le consultant du PMEDP, B. Blake est arrivé à Accra le 12 février et travaillera pendant un mois en étroite collaboration avec l'UCN et les autorités concernées. Les résultats de l'étude seront présentés lors d'un séminaire national qui se tiendra pendant deux jours à Accra en mars 2001. Un exercice similaire se déroule en parallèle au Sénégal où P. Failler, un autre consultant du PMEDP, effectue une mission avec l'UCN du 12 février au 10 mars.

Au Bénin, l'Unité technique de l'USR assiste l'UCN dans la conception d'une base d'information et l'analyse des informations recueillies au niveau des communautés sur leur perception des mesures actuelles de gestion traditionnelle des pêches continentales. Un séminaire de deux jours sera organisé début mars à Cotonou. Ce séminaire regroupera les membres

de l'UCN, les responsables de l'administration des pêches, les vulgarisateurs, et les représentants des communautés de pêche lagunaire pour analyser les résultats de l'activité et planifier la phase suivante.

J.-C. Njock, responsable de la gestion des ressources aquatiques, a entrepris une mission en Côte d'Ivoire du 6 au 17 février dans le cadre de la préparation d'une stratégie nationale de gestion des pêches continentales, sur base de l'expérience de la lagune Aby. Cette activité contribuera à consolider le système de co-gestion utilisé actuellement sur la lagune Aby et à diffuser les leçons tirées à l'ensemble des pêcheries continentales.

M. Kébé et G. Gnakadja de l'Unité de Suivi de l'USR seront en mission en Gambie du 19 au 23 février pour passer en revue l'état d'avancement des activités d'un petit projet mis en œuvre dans la communauté de pêche de Tanji. M. Kébé poursuivra sa mission en Mauritanie du 24 février au 01 mars. L'objectif de la mission est double : sensibiliser l'UCN au processus d'identification et d'élaboration de petits projets et finaliser le rapport préparé par les consultants nationaux sur la participation des communautés de pêche aux activités de Suivi, Contrôle et Surveillance. G. Gnakadja se rendra en Guinée Bissau du 26 février au 02 mars pour aider l'UCN à finaliser une proposition de petit projet dans le cadre de l'AMED.

Le Chef d'Equipe, B. Horemans et K. Kourkoulotis (responsable à l'I/C) prendront part à la réunion du Comité des Pêches (COFI) qui se tiendra au siège de la FAO à Rome entre le 26 février et le 02 mars. Ils présenteront l'approche mise en œuvre par le PMEDP ainsi que les activités menées dans les 25 pays couverts par le Programme.

Organisations Non Gouvernementales

J. Monan, consultant PMEDP spécialiste des ONG, a entrepris du 14 janvier au 23 février avec M. Kuyateh, responsable de l'USR en matière d'organisations communautaires, une mission au Cameroun, Gambie, Sénégal, Bénin et Mali.

L'objectif de la mission est de sensibiliser les UCN des 4 pays sur les atouts et le rôle des ONG dans le processus de développement. Les besoins en formation des UCN en faveur des ONG et vice-versa, seront déterminés, de nouveaux programmes seront identifiés et les programmes existants seront adaptés en fonction des besoins. Le consultant devra également élaborer des directives qui seront utilisées par les UCN pour identifier, et négocier avec, des partenaires appropriés susceptibles d'exécuter des activités de terrain dans leur pays respectif.

Le fait que le PMEDP couvre une région multilingue a permis de noter d'intéressantes comparaisons en particulier en ce qui concerne les attitudes adoptées face à la société civile. La récente mission, qui s'est penchée plus particulièrement sur le rôle que peuvent jouer les ONG dans l'exécution de projets visant l'amélioration des moyens d'existence durables en collaboration avec les communautés et de manière plus générale la promotion de la participation de la société civile dans des projets de développement, a observé des différences de perception prononcées entre les pays francophones et anglophones.

Dans les pays anglophones considérés, les ONG et autres organisations communautaires sont encouragées activement à participer au développement des communautés de pêche, ce qui n'est pas le cas dans les pays francophones. A quelques

exceptions, les pays francophones considèrent que l'appui aux communautés de pêche relève du rôle de l'Etat et sont, par conséquent, peu enclins à la participation des ONG dans la mise en œuvre de projets de développement.

Au fur et à mesure que ces pays s'habitueront au processus de décentralisation (la plupart d'entre eux passent cette étape

actuellement), on assistera davantage à une meilleure compréhension du rôle que peut jouer la société civile et particulièrement les ONG dans le développement national. Cependant, le manque de confiance à l'égard de la société civile rend la tâche du PMEDP dans les pays francophones plus difficile.

Le Comité Directeur du Programme

La seconde réunion du Comité Directeur du Programme (CDP) s'est tenue dans la salle de conférence de la Direction des Pêches à Cotonou, Bénin le 31 janvier 2001, sous la présidence de S. Seidou (CN-Niger et Représentant sous-régional des pays sans littoral). Ont aussi participé à cette réunion, N. MacPherson (DFID), B. Satia (FAO Rome), A. Jallow (Bureau régional de la FAO pour l'Afrique, Accra) et les trois autres représentants sous-régionaux: B. Malloum (CN-Cameroun, Sud), I. Flowers (CN-Libéria, Central) et F.A. Camara (CN-Guinée, Nord). R. Coutts, le Coordinateur du Programme était Secrétaire de la réunion et le Chef d'équipe, B. Horemans, a participé comme

personne ressource. Le personnel technique de l'USR et B. Johnson de l'UCN-Bénin ont assisté à la réunion en tant qu'observateurs. Le Comité a examiné et discuté les rapports d'activités présentés par le Coordinateur du Programme, le Chef d'Equipe de l'Unité de Support Régional et les Représentants des 4 sous-régions. Il a également examiné la proposition de plan de travail pour le premier semestre 2001 et discuté de divers sujets devant faciliter l'exécution du Programme. Le rapport complet de la réunion est en préparation et sera distribué très prochainement.

Les sujets abordés lors de la réunion du Comité Directeur du Programme

- Le plan de travail semestriel est particulièrement intensif et ambitieux et par conséquent, il se pourrait que certaines activités se prolongent au second semestre;
- Il est nécessaire d'améliorer la structure et les activités au niveau des UCN;
- Les formations sur les techniques de la MARP/AMED organisées précédemment doivent être renforcées pour accroître les capacités nationales à l'utilisation de méthodes participatives; il a été recommandé d'employer des personnes ressources de la région;
- Les pays sont encouragés à soumettre plusieurs propositions de petits projets;
- Il est nécessaire d'accroître le nombre de petits projets visant la réduction de la pauvreté et la participation des femmes au processus de développement;
- L'attention accordée à la réduction de la pauvreté et au principe d'équité au sein des communautés doit être explicitement soutenue;
- Les activités découlant des résultats du séminaire PMEDP de Ouagadougou sur la gestion responsable des pêches

continentales devraient contribuer à réduire les effets négatifs de la gestion des barrages sur les moyens d'existence des communautés avec un accent particulier sur l'équité, l'appropriation et les droits de pêche;

- Les conclusions du séminaire du PMEDP de Ouagadougou pourraient servir de cadre pour initier le montage d'un projet pilote sur les moyens d'existence des pêches continentales;
- Le CDP a recommandé que l'USR soit assistée par des consultants dans la formulation de projets pilotes;
- Le CDP a recommandé que le PMEDP adapte les principes du CCPR pour le rendre plus attentif aux aspects de réduction de la pauvreté, afin de l'intégrer plus aisément dans une politique nationale et régionale;
- Des visites d'échange d'expériences entre les pays sont vivement encouragées et seront appuyées par le PMEDP;
- La nécessité de disposer d'un système de suivi efficace et participatif permettant de tirer des principes normatifs à partir des petits projets a été soulevée.

Collaboration avec les projets de terrain FAO

Le Service Industrie et Technologie de Pêche de la FAO (FIIT) collabore avec le PMEDP dans l'analyse de quatre études de cas menées dans la région sur le Suivi, Contrôle et Surveillance (SCS) participatif dans les pêches maritimes. J. Johnson et N. Lenselink étaient à Cotonou du 05 au 08 février 2001 pour travailler avec C. Breuil (responsable de la planification) et M. Kébé (responsable du suivi) sur ce sujet.

Cet exercice conjoint du PMEDP et de FIIT a l'avantage de rassembler d'autres études de cas menées dans un plus grand nombre de pays et de faire aussi appel à l'expertise de FIIT dans le volet technologique des opérations de SCS.

N. Lenselink prépare actuellement un document de synthèse des études de cas qui sera publié dans la série des rapports de terrain du PMEDP.

Nouveaux petits projets

En février, l'USR a approuvé cinq nouveaux petits projets:

Ghana: "Initiative communautaire féminine de construction de fours et de reboisement" et "Projet SCS communautaire", les deux pour la communauté de pêche de Moree.

Nigeria: "Gestion du barrage de Tiga, amélioration de sa bio-diversité et de l'utilisation des ressources ayant en vue un système de co-gestion".

Guinée Bissau: "Renforcement de la capacité organisationnelle et de production de l'Association des Pêcheurs de Sanoco".

Burkina Faso: "Assistance au développement d'activités de pêche dans le réservoir de Sandogo".



Mareyeuse au travail